

LES FRAIS PROFESSIONNELS ET LES AVANTAGES EN NATURE : COMMUNIQUER DES VARIABLES FIABLES

OBJECTIFS

- Comprendre les règles des frais professionnels et des avantages en nature
- Appliquer ces règles dans l'établissement du bulletin de paie



PUBLIC

- Personnel de service RH
- Assistant(e) de direction
- Assistant(e) de gestion polyvalent(e)



PRÉREQUIS

- Etre sensible aux questions relatives aux ressources humaines et/ou paie



STAGIAIRES PAR SESSION

- 4 à 10 stagiaires



DURÉE

- 1 jour



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation
- Echanges de bonnes pratiques entre professionnels



ÉVALUATION DES ACQUIS

- Tout au long de la formation au travers de mises en situation et exercices proposés

CONTENU DE LA FORMATION

Les avantages en nature

- Définition de l'avantage en nature
- Impact sur le bulletin de paie
- L'avantage en nature nourriture
- Cas particulier des titres restaurants
- Les repas pris à la cantine de l'établissement
- Les repas résultants d'obligations professionnelles
- L'avantage en nature logement
- L'avantage en nature véhicule
- Les avantages issus des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Les frais professionnels

- Remboursement de repas
- Grand déplacement

Les bons cadeaux

Les abattements pour frais professionnels

Impact sur le bulletin de paie

- Utilisation des méthodes de calcul des différents avantages en nature
- Vérification du bon positionnement sur le bulletin : soumis ou non à cotisations

EN COMPLÉMENT sur le thème

Autres formations proposées en Intra-Inter-entreprises :

- Comprendre la logique et la nécessité d'un bulletin de paie
- Comprendre la constitution de la rémunération
- Prendre en compte les charges sociales
- Les méthodes de décompte des absences : communiquer des variables fiables
- Les congés payés : sécuriser les calculs de la paie
- L'impact de la rupture du contrat de travail sur le bulletin de paie